

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 19 janvier 2016 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Présente
District 03	Karl Tremblay	Présent
District 04	François Rodrigue	Présent
District 05	René Jubinville	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Martine Carrier, agit comme secrétaire.

Cinq personnes sont présentes dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
 - 4.1 Séance ordinaire du 8 décembre 2015
 - 4.2 Séance spéciale du 15 décembre 2015 (budget)
 - 4.3 Séance spéciale du 22 décembre 2015
5. Trésorerie
 - 5.1 Approbation des comptes
 - 5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports
 - 5.3 Dissolution du fonds réservé au Comité de relance
6. Rapports des comités
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique, protection contre l'incendie
9. Hygiène du milieu
10. Travaux publics
11. Loisirs, culture et communautaire
 - 11.1 Fête nationale 2016
 - 11.1.1 Budget
 - 11.1.2 Feu d'artifice



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

12. Environnement, urbanisme et développement
 - 12.1 Demande d'autorisation pour utilisation à une autre fin que l'agriculture pour une carrière et agrandissement sablière-gravière auprès de la CPTAQ
 - 12.2 Prolongement de la rue du Hameau, Phase 2 – Certificat de réception définitive des travaux et cession des infrastructures
 - 12.3 Mandat au service d'urbanisme de la MRC de Coaticook pour l'élaboration d'un projet de modification de réglementation d'urbanisme de la municipalité
 - 12.4 Réseau Environnement – inscription au programme d'économie d'eau potable 2016

13. Administration
 - 13.1 Cotisations aux associations 2016
 - 13.1.1 Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
 - 13.1.2 Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
 - 13.1.3 Association québécoise d'urbanisme (AQU)
 - 13.1.4 Réseau environnement
 - 13.1.5 Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA)
 - 13.1.6 Association des professionnels à l'outillage municipal (APOM)
 - 13.1.7 Association des chefs en sécurité incendie du Québec
 - 13.1.8 Association internationale des Enquêteurs en incendie (AIEI)
 - 13.1.9 Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ)
 - 13.1.10 Congrès de la Combeq du 28 au 30 avril 2016
 - 13.1.11 Congrès de l'Association internationale des Enquêteurs en incendie – Québec du 14 au 17 juin 2016
 - 13.2 Nomination sur les comités municipaux 2016
 - 13.3 Mise à jour des représentations et des nomination des membres du Conseil sur les comités supra municipaux et autres
 - 13.4 Autorisation de signature du protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton (locaux de classes et bibliothèque municipale-scolaire) par la Commission scolaire des Hauts-Cantons ainsi que l'annexe 3
 - 13.5 Disposition d'un bien – ordinateur portable
 - 13.6 Maison des jeunes de Coaticook – demande d'appui financier
 - 13.7 Implantation d'une usine de déshydratation des boues de fosses septiques et de l'agrandissement de la plate-forme de compostage
 - 13.7.1 Approbation du règlement no 2016-001 relatif au financement de l'usine
 - 13.7.2 Approbation du règlement no 2016-002 relatif au financement de l'acquisition d'un tamiseur rotatif, convoyeur, d'un chargeur sur roues et d'un retourneur

14. Ressources humaines
 - 14.1 Démission d'un pompier volontaire

15. Règlements

16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 15 janvier 2016

17. Parole aux conseillers

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

19. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte à la suite d'une minute de silence.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'informe en ce qui a trait à l'inscription des questions au procès-verbal.

3. Adoption de l'ordre du jour

001-2016-01-19

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

a. d'adopter l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil avec l'ajout du point suivant :

16.1 Souper du Maire de la Ville de Coaticook – 10 février 2016

b. de garder ouvert l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieurs

4.1 Séance ordinaire du 8 décembre 2015

002-2016-01-19

Chaque membre du conseil ayant reçu le 8 janvier 2016 copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2015 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2015 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4.2 Séance spéciale budget du 15 décembre 2015

003-2016-01-19

Chaque membre du conseil ayant reçu le 8 janvier 2016 copie du procès-verbal de la séance spéciale budget du 15 décembre 2015 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale budget tenue le 15 décembre 2015 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Séance spéciale du 22 décembre 2015

004-2016-01-19

Chaque membre du conseil ayant reçu le 8 janvier 2016 copie du procès-verbal de la séance spéciale tenue le 22 décembre 2015 et déclarant en avoir pris connaissance,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 22 décembre 2015 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5. Trésorerie

5.1 Approbation des comptes

005-2016-01-19

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des chèques émis à compter du 28 novembre 2015 jointe à la présente.

Annexe 1

En date du 31 décembre 2015 des paiements ont été émis pour un total de :

1 026 457.24\$

Annexe 2

Salaires payés du 28 novembre 2015 au 31 décembre 2015	155 592.36\$
Dépenses remboursées aux employés	<u>945.06\$</u>

Salaires et cotisations employeur payés	154 647.30\$
---	--------------

Adoptée à l'unanimité

5.2 Délégation de dépenses dépôt des rapports

Les rapports sur les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation sont déposés en copies aux membres du conseil dont ceux de:

- Martine Carrier, directrice générale par intérim
- Eric Brus, contremaître des travaux publics

5.3 Dissolution du fonds réservé au Comité de relance

006-2016-01-19

Considérant la résolution 2071 du 6 décembre 2005 constituant un fonds réservé pour les projets de développement du Comité de relance ;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Considérant que les sommes déposées dans ce fonds n'ont pas été utilisées depuis ;

Considérant que ce comité n'est plus en opération, rendant caduque la raison d'être de ce fonds réservé ;

Considérant que pour être en mesure d'utiliser ces sommes, le compte réservé à ce fonds doit être fermé ;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller René Jubinville

IL EST RÉSOLU d'autoriser la fermeture du compte réservé aux projets de développement du Comité de Relance totalisant un montant de 10 000\$ et que les fonds soient déposés dans le surplus général de la municipalité ;

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Dossier

6. Rapports des comités

7. Rapport des activités des membres du conseil

8. Sécurité publique - protection contre les incendies

9. Hygiène du milieu

10. Travaux publics

11. Loisirs, culture et communautaire

11.1 Fête nationale 2016

11.1.1 Budget

007-2016-01-19

Considérant que l'activité de la Fête nationale est une activité municipale et qu'à ce titre, les deniers doivent être contrôlés par la municipalité;

Considérant que la municipalité a intérêt à s'adjoindre les services des membres du Comité des Loisirs;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller François Rodrigue

IL EST RÉSOLU

- a. que le Comité des Loisirs prenne les dispositions nécessaires pour la réalisation de l'activité de la Fête nationale 2016 pour laquelle la municipalité autorise un budget ne dépassant pas 13 000\$ net;
- b. que toute autre subvention reçue à l'égard de cette activité bonifie le budget d'autant;
- c. qu'advenant qu'il y ait des surplus provenant des activités marchandes, ils seront versés au fonds dédié aux Loisirs;
- d. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Autres - activités récréatives* ».

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie
Dossier

11.1.2 Feu d'artifice

008-2016-01-19

Considérant qu'il y a lieu de réserver la date de feu d'artifice pour la Fête nationale en juin 2016;

Considérant qu'une demande de soumission a été faite auprès de Royal Pyrotechnie, pour un spectacle de feu d'artifice pour un an pour un montant budgété de 4 500\$ taxes incluses;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité le contrat pour la production d'un spectacle traditionnel de pyrotechnie avec l'entreprise Royal Pyrotechnie le 23 juin 2016 à 22h pour un montant total de 4 500\$ taxes incluses;
- b. d'autoriser l'application des clauses de report ou d'annulation, advenant le report de l'événement au 24 juin;
- c. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Activités récréatives* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Royal Pyrotechnie
Trésorerie
Dossier

12. Environnement, urbanisme et développement

12.1 Demande d'autorisation pour utilisation à une autre fin que l'agriculture pour une carrière et agrandissement sablière-gravière auprès de la CPTAQ

009-2016-01-19

Considérant qu'une demande d'utilisation d'un immeuble à une fin autre que l'agriculture auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec doit comporter une recommandation de la municipalité, sous forme de résolution ; motivée en fonction des éléments suivants :

- les critères de décisions prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, LR.Q, c. P41.1*, dont la municipalité doit tenir compte à l'égard du lot, du milieu, des activités agricoles, de la disponibilité d'autres emplacements, etc. ;
- la conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

- si la demande vise l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture, la recommandation doit également comprendre une indication sur l'existence d'espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole au sens de la *LPTAA* ;

Considérant que le demandeur « 9004-0056 Québec inc. et 9177-4836 Québec inc. » représenté par monsieur Claude Montminy a déposé une demande à cet effet décrite notamment comme suit :

« Demande l'autorisation pour utilisation à une autre fin que l'agriculture pour une carrière et agrandissement sablière-gravière auprès de la CPTAQ ».

Considérant que la superficie visée par la demande est de 13.1 hectares sur le lot 1 802 670;

Considérant que l'usage carrière-sablière-gravière est autorisé dans la zone visée par la demande;

Considérant qu'il n'y a aucun effet sur les bâtiments agricoles voisins ;

Considérant que l'usage exploitation de carrière, sablière et gravière n'est pas autorisé en zone blanche ;

Considérant que l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles concernées est respectée ;

Considérant que l'usage projeté est conforme au règlement de zonage actuellement en vigueur dans la municipalité ;

Considérant le rapport d'analyse rédigé par l'officier désigné de la municipalité de Compton en date du 22 décembre 2015;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. que la Municipalité de Compton informe la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de la conformité du projet en regard de la réglementation municipale en vigueur ;
- b. que, malgré la conformité de la réglementation de zonage, le conseil de la municipalité fasse connaître à la Commission son désaccord complet avec ce projet compte tenu de sa très grande proximité d'une zone d'habitation résidentielle du territoire et des contraintes en raison des pentes et du site et demande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de tenir compte dans sa décision du non-respect des distances minimales inscrites au règlement sur les carrières et sablières (Q-2, r.2) notamment la distance de 600 mètres de la zone résidentielle.

Adoptée à l'unanimité

- c.c. CPTAQ
M. Claude Montminy – 9004-0056 Québec inc. et 9177-4836 Québec inc.
M. Daniel Paquette, mandataire
Service urbanisme et réseaux
Dossier

12.2 Prolongement de la rue du Hameau, Phase 2 – Certificat de réception définitive des travaux et cession des infrastructures

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

010-2016-01-19

Considérant qu'à la suite d'une première visite le 1^{er} octobre 2014 pour l'acceptation provisoire des travaux avec l'ingénieur chargé du dossier, le promoteur Martin Massé et de l'inspecteur en bâtiment et environnement Alain Beaulieu, des travaux correctifs ont été demandés et réalisés;

Considérant une deuxième visite réalisée le 22 décembre 2015 avec les mêmes intervenants pour la réception finale des travaux;

Considérant l'émission du certificat de l'ingénieur en date du 22 décembre 2015 attestant que les travaux ont été achevés conformément au document d'appel d'offres et aux conditions générales du marché ;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser la directrice générale par intérim à signer le certificat de réception finale des travaux de la phase 2 de la rue du Hameau ;
- b. d'autoriser le maire et la directrice générale par intérim ou leurs remplaçants désignés à signer, pour et au nom de la municipalité, la cession des infrastructures tel que spécifié à l'article 13 de l'entente signée en vertu du Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Adoptée à l'unanimité

cc : Avizo Experts-conseils
Martin Massé, promoteur
Urbanisme et réseaux
Trésorerie
Dossier

**12.3 Mandat au service d'urbanisme de la MRC de Coaticook pour
l'élaboration d'un projet de modification de réglementation
d'urbanisme de la municipalité**

011-2016-01-19

Considérant que le règlement 6-23.34 modifiant le schéma d'aménagement dans le but d'autoriser différents usages où se trouve l'ancienne école des Arbrisseaux est entré en vigueur le 18 décembre 2015;

Considérant que la municipalité doit modifier sa réglementation d'urbanisme afin de se conformer au règlement 6-23.34;

Considérant que le service d'urbanisme de la MRC de Coaticook est en mesure d'élaborer un règlement de concordance;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. de mandater le service d'Urbanisme de la MRC de Coaticook pour élaborer un projet de modification de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Compton en fonction de la concordance à celle de la MRC;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

- b. que le service d'Urbanisme de la MRC de Coaticook procède, avant l'élaboration du projet de modification, à une rencontre préparatoire avec le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Service d'urbanisme - MRC de Coaticook
Urbanisme – Compton
Dossier

12.4 Réseau Environnement – inscription au programme d'économie d'eau potable 2016

012-2016-01-19

Considérant que la municipalité souhaite continuer à participer au programme d'économie d'eau potable;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de la municipalité au programme d'économie d'eau potable au Réseau Environnement au coût de 625\$ plus les taxes si applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Approvisionnement et traitement de l'eau* ».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Urbanisme et réseaux
Trésorerie

13. Administration

13.1 Cotisations aux associations 2016

**13.1.1 Corporation des officiers municipaux agréés du Québec
(COMAQ)**

013-2016-01-19

Considérant que dans le but de permettre le perfectionnement des membres de son personnel auprès d'organismes regroupant des individus oeuvrant dans différents domaines dans le monde municipal;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de Mme Nancy Marcoux à titre de membre de la Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec;
- b. que les deniers requis au montant de 465\$ plus les taxes applicables soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Gestion financière et administrative* »

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

cc : Trésorerie

13.1.2 Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

014-2016-01-19

Considérant que dans le but de permettre le perfectionnement de membres de son personnel auprès d'organismes regroupant des individus oeuvrant dans différents domaines dans le monde municipal;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2016 de monsieur Alain Beaulieu à titre de membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et environnement du Québec;
- b. que les deniers requis au montant de 325 \$ plus les taxes applicables soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Aménagement urbanisme et zonage* ».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Urbanisme et réseaux
Trésorerie

13.1.3 Association québécoise d'urbanisme (AQU)

015-2016-01-19

Considérant que dans le but de permettre le perfectionnement de membres de son personnel auprès d'organismes regroupant des individus oeuvrant dans différents domaines dans le monde municipal dont celui de l'urbanisme;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de monsieur Alain Beaulieu à titre de membre de l'association québécoise d'urbanisme ;
- b. que les deniers requis au montant de 138 \$ plus les taxes soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Aménagement urbanisme et zonage* ».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Urbanisme et réseaux
Trésorerie

13.1.4 Réseau environnement

016-2016-01-19

Considérant que la municipalité souhaite continuer à participer au Réseau environnement donnant droit entre autres à participer au programme d'économie d'eau potable;

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser une dépense de 270 \$ plus les taxes applicables afin de permettre à M. Alain Beaulieu de représenter la municipalité à titre de membre du Réseau environnement;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Approvisionnement et traitement de l'eau* ».

Adoptée à l'unanimité

- c.c. Urbanisme et réseaux
Trésorerie

13.1.5 Association des Travaux publics d'Amérique (ATPA)

017-2016-01-19

Considérant que dans le but de permettre le perfectionnement de membres de son personnel auprès d'organismes regroupant des individus oeuvrant dans différents domaines dans le monde municipal, dont celui des Travaux publics;

**SUR PROPOSITION madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller René Jubinville**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'adhésion de M. Eric Brus à titre de membre de l'Association des Travaux publics d'Amérique au coût de 255 \$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Voirie municipale* ».

Adoptée à l'unanimité

- c.c. Travaux publics
Trésorerie

**13.1.6 Association des professionnels à l'outillage municipal
(APOM)**

018-2016-01-19

Considérant que l'Association des professionnels à l'outillage municipal permet d'offrir deux journées dans l'année durant lesquelles une centaine de fournisseurs présentent leurs produits et équipements, ce qui permet de cibler les bons produits selon les besoins de la municipalité;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription d'Éric Brus et de Patrick Courtois des Travaux publics à l'APOM pour un montant total de 182.64\$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Voirie municipale* ».

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Adoptée à l'unanimité

cc : Travaux publics
Trésorerie

13.1.7 Association des chefs en sécurité incendie du Québec

019-2016-01-19

Considérant que dans le but de permettre aux membres de son personnel du Service incendie d'être à la fine pointe des derniers développements dans le domaine de la protection contre l'incendie;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR madame la conseillère Solange Masson**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de messieurs Yvon Lapointe et Michel Tremblay à titre de membres de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec;
- b. que les deniers requis au montant de 490\$ (2 cotisations) plus les taxes applicables soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Sécurité incendie* ».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Sécurité incendie
Trésorerie

**13.1.8 Association internationale des Enquêteurs en incendie
(AIEI)**

020-2016-01-19

Considérant que l'appartenance à cette association permet au préventionniste de la municipalité d'obtenir des services, de la formation et de l'information utiles dans son travail au niveau des enquêtes après sinistre dont il est responsable;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de monsieur Patrick Lanctôt comme membre de l'Association internationale des enquêteurs en incendie, section du Québec pour l'année 2016;
- b. que les deniers requis pour l'inscription, soit un montant de 60\$ plus les taxes applicables soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Sécurité incendie* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Sécurité incendie
Trésorerie

**13.1.9 Association des techniciens en prévention incendie du
Québec (ATPIQ)**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

021-2016-01-19

Considérant que l'appartenance à cette association permet au préventionniste de la municipalité d'obtenir des services, de la formation et de l'information, utiles dans son travail au niveau de la prévention;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR madame la conseillère Nicole Couture**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de monsieur Patrick Lanctôt comme membre de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec pour l'année 2016;
- b. que les deniers requis pour l'inscription, soit un montant de 100\$ plus les taxes applicables soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Sécurité incendie* ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Sécurité incendie
Trésorerie

13.1.10 Congrès de la Combeq du 28 au 30 avril 2016

022-2016-01-19

Considérant la tenue du Congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et environnement du Québec les 28, 29 et 30 avril 2016 auquel monsieur Alain Beauieu désire participer;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller René Jubinville**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de monsieur Alain Beaulieu au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiments et environnement du Québec qui doit se tenir à Rivière-du-Loup du 28 au 30 avril 2016;
- b. que les deniers requis pour l'inscription, soit un montant de 550\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais afférents au Congrès soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Aménagement urbanisme et zonage* ».

Adoptée à l'unanimité

c.c. Urbanisme et réseaux
Trésorerie

**13.1.11 Congrès de l'Association internationale des Enquêteurs
en incendie – Québec du 14 au 17 juin 2016**

023-2016-01-19

Considérant la tenue du Congrès de l'Association internationale des Enquêteurs en incendie à Longueuil du 14 au 17 juin 2016 auquel monsieur Patrick Lanctôt souhaite participer;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Karl Tremblay
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'inscription de monsieur Patrick Lanctôt au congrès de l'AIEI-Québec qui doit se tenir à Longueuil du 14 au 17 juin 2016;
- b. que les deniers requis pour l'inscription, soit un montant de 375\$ plus les taxes applicables ainsi que les frais afférents au Congrès soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Sécurité incendie* ».

Adoptée à l'unanimité

- c.c. Service incendie
Trésorerie

13.2 Nomination sur les comités municipaux 2016

024-2016-01-19

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer une mise à jour des nominations sur les différents comités municipaux pour les membres du conseil et les membres non élus;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉ PAR madame la conseillère Nicole Couture

IL EST RÉSOLU

- a. que la présente remplace la résolution 025 du 20 janvier 2015 en ce qui concerne les élus et les membres non-élus;
- b. que la nomination de chacun des membres du conseil ainsi que les membres non-élus soit confirmée par la présente sur les comités indiqués;
- c. que ces nominations soient valables jusqu'à la modification de la présente résolution.

.....

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Comité municipal	Responsable (Conseil)	Membres (Conseil)	Membres Non-élus	Secrétaire
Maire suppléant	François Rodrigue	X		X
Administratif	Nicole Couture	Bernard Vanasse René Jubinville Karl Tremblay		
Culture et Patrimoine	Solange Masson	Bernard Vanasse Nicole Couture	Marie-France Ouellet Jean-Marc Lachance Michèle Lavoie Jane Stevens Sylvie Masse (personne ressource)	
Loisir	François Rodrigue	Bernard Vanasse Solange Masson Réjean Mégré	Josée Paradis Olivier Fecteau Denis Chapdelaine Ghislain Lafortune Sonia Doiron (personne ressource)	Nancy Marcoux
Sécurité publique	René Jubinville	Bernard Vanasse François Rodrigue	Membres de l'état-major de la brigade	Yvon Lapointe
Urbanisme (incluant le CCU)	Karl Tremblay	Bernard Vanasse Nicole Couture François Rodrigue	Vacant Jacques Masson Michel Brière Mahlon Grapes Réso : 025-2015-01-20 Yvon Lapointe	Alain Beaulieu
Développement Local	Karl Tremblay	Bernard Vanasse Nicole Couture Réjean Mégré François Rodrigue	Gaétan Couture Diane Goyette Lisette Proulx Marjorie Tyroler Michèle Lavoie Brigitte Robert Maurice Lanctôt Ghislain Lafortune Jacques Leblond (personne ressource) Sara Favreau-Perreault (personne ressource)	Sara Favreau-Perreault
Citoyens en Environnement	Réjean Mégré	Bernard Vanasse René Jubinville Solange Masson	Josée Paradis Monique Clément Sara Faucher Robert Paré Jean Longpré France Harrisson	Alain Beaulieu
Famille et Aînés	Nicole Couture	Bernard Vanasse Solange Masson Réjean Mégré	Marie-Claude Ferland Albert Favreau Renée Filion Marie-Pier Lareau Michèle Lavoie Kate Hall	Martine Carrier Secrétaire de rencontre

Adoptée à l'unanimité

cc : Membres non élus

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

13.3 Mise à jour des représentations et des nomination des membres du Conseil sur les comités supra municipaux et autres

025-2016-01-19

Considérant la résolution du conseil du 19 novembre 2013 portant le numéro 363 laquelle est remplacée par celle-ci;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. que la présente résolution confirme les nominations faites au sein des comités supra municipaux et autres;
- b. que chacun des membres du conseil soit attribué aux comités figurant vis-à-vis son nom jusqu'à la modification de la résolution à savoir :

Comité supra municipal et autres	Représentant(e)	Substitut
M.R.C. de Coaticook	Maire	Maire suppléant (François Rodrigue)
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook	Réjean Mégré	Solange Masson
Gestion du bassin de la rivière St-François (COGESAF)	Karl Tremblay	Réjean Mégré
Acti-Bus et transport interurbain	Fernand Veilleux	René Jubinville
Loisirs de la M.R.C. de Coaticook	François Rodrigue	Solange Masson
Famille de la M.R.C. de Coaticook	Nicole Couture	Solange Masson
Gestion des matières résiduelles de la MRC de Coaticook	Réjean Mégré	René Jubinville
Office municipal d'habitation	Réjean Mégré	François Rodrigue
Syndicat de la copropriété Notre-Dame-des-Prés et Co-propriété	Bernard Vanasse Solange Masson Nancy Marcoux	
Comité technique de sécurité incendie à la M.R.C. de Coaticook	René Jubinville	François Rodrigue
Comptonales	Solange Masson	René Jubinville

Adoptée à l'unanimité

cc : MRC de Coaticook

13.4 Autorisation de signature du protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton (locaux de classes et bibliothèque municipale-scolaire) par la Commission scolaire des Hauts-Cantons ainsi que l'annexe 3

026-2016-01-19

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Considérant les démarches entreprises entre la municipalité de Compton et la Commission scolaire des Hauts-Cantons afin de trouver une solution pour répondre au besoin d'espace correspondant au nombre d'inscriptions prévues aux rentrées scolaires 2016 et suivantes;

Considérant que la municipalité est copropriétaire avec le Centre de la petite enfance les Trois Pommes du Syndicat de la copropriété Notre-Dame-des-Prés de Compton et qu'à cet égard, elle dispose d'une partie privative dans le bâtiment;

Considérant que les différents pourparlers entre les intervenants impliqués se sont avérés fructueux et concluants;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller René Jubinville

IL EST RÉSOLU d'autoriser le maire et la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la municipalité le *Protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la Municipalité de Compton* (locaux de classes et bibliothèque municipale-scolaire) par la *Commission scolaire des Hauts-Cantons* ainsi que l'annexe 3 intitulée *Protocole d'entente sur l'usage de locaux voisins entre la Municipalité de Compton et la Commission scolaire des Hauts-Cantons et le Centre de la petite enfance les Trois Pommes*.

Adoptée à l'unanimité

cc : CSHC
CPE les Trois Pommes inc.
Trésorerie
Dossier

13.5 Disposition d'un bien – ordinateur portable

027-2016-01-19

Madame la conseillère Solange Masson déclare son intérêt dans l'objet de cette résolution et conformément aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités s'abstient de voter sur celle-ci.

Considérant que l'ordinateur portable de la conseillère Masson a dû être remplacé;

Considérant que la conseillère est intéressée à acquérir le portable qu'elle utilisait;

Considérant que la municipalité est soumise à l'article 6.1 du Code municipal du Québec qui stipule que l'aliénation de tout bien d'une municipalité locale doit être réalisée à titre onéreux;

Considérant qu'une demande d'évaluation, quant à sa valeur de rachat, a été faite auprès d'une entreprise en produits informatiques;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Nicole Couture
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay

IL EST RÉSOLU

- a. d'aliéner en faveur de madame Solange Masson, au coût de 130\$, l'ordinateur portable de marque Lenovo G560, et ce sans aucune garantie;
- b. de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

13.6 Maison des jeunes de Coaticook – demande d’appui financier

028-2016-01-19

Considérant la demande de soutien au financement du programme de prévention du suicide de la Maison des jeunes de Coaticook par le biais de l’événement d’un spectacle bénéfice « Accro à la vie! » ;

Considérant que le Conseil souhaite participer au projet par une contribution financière;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Karl Tremblay
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue**

IL EST RÉSOLU

- a. d’autoriser une contribution financière d’un montant de 50\$ à la Maison des jeunes de Coaticook en soutien à son programme de prévention du suicide;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service «*Autres – Administration générale* ».

Adoptée à l’unanimité

cc : Maison des Jeunes de Coaticook
Trésorerie

13.7 Implantation d’une usine de déshydratation des boues de fosses septiques et de l’agrandissement de la plate-forme de compostage

13.7.1 Approbation du règlement no 2016-001 relatif au financement de l’usine

029-2016-01-19

Considérant le projet de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook de construire une nouvelle plateforme de compostage;

Considérant que dans le processus de demande de financement du projet, la Régie doit obtenir l’approbation de ce règlement auprès des municipalités participantes;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d’approuver le règlement d’emprunt de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook portant le no 2016-001 relatif au financement de l’implantation de l’usine de déshydratation des boues de fosses septiques et de l’agrandissement de la plate-forme de compostage au montant maximal de 3 092 693\$.

Adoptée à l’unanimité

cc : RIGDSC
Dossier

13.7.2 Approbation du règlement no 2016-002 relatif au financement de l’acquisition d’un tamiseur rotatif, convoyeur, d’un chargeur sur roues et d’un retourneur

030-2016-01-19

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

Considérant le projet de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook de construire une nouvelle plateforme de compostage;

Considérant que dans le processus de demande de financement du projet, la Régie doit obtenir l'approbation de ce règlement auprès des municipalités participantes;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay

IL EST RÉSOLU d'approuver le règlement d'emprunt de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook portant le no 2016-002 relatif au financement de l'acquisition d'un tamiseur rotatif, d'un convoyeur, d'un chargeur sur roues ainsi qu'un retourneur pour un montant maximal de 958 902\$

Adoptée à l'unanimité

cc : RIGDSC
Dossier

14. Ressources humaines

14.1 Démission d'un pompier volontaire

031-2016-01-19

Considérant que Monsieur Aurélien Hallade a informé le Service de sécurité incendie qu'il démissionnait de son poste de pompier en date du 8 janvier 2016;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉ PAR madame la conseillère Solange Masson

IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de monsieur Aurélien Hallade en tant que pompier volontaire et de lui transmettre nos remerciements pour sa participation au sein de la brigade incendie de Compton.

Adoptée à l'unanimité

cc : Aurélien Hallade
SSI
Trésorerie
Dossier (2)

15. Règlements

16. Addition au projet d'ordre du jour soumis le 15 janvier 2016

16.1 Souper du Maire de la Ville de Coaticook – 10 février 2016

032-2016-01-19

Considérant la tenue du Souper du Maire de la Ville de Coaticook organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région de Coaticook le 10 février prochain;

Considérant que la municipalité est membre;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller René Jubinville
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré

IL EST RÉSOLU

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016

- a. d'autoriser l'achat de deux places pour M. Bernard Vanasse pour le Souper du Maire de la Ville de Coaticook le 10 février prochain au Club de golf de Coaticook totalisant 110\$;
- b. que les deniers nécessaires soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « *Conseil* »;
- c. que le coût du billet pour sa conjointe (55\$) soit remboursé par le maire à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

17. Parole aux conseillers

Aucun commentaire n'est émis de la part des membres du conseil.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont adressés sur les points 5.3, 13.2 et 13.4;

Un citoyen adresse une question sur le projet à l'immeuble des Arbrisseaux ;

Une citoyenne s'informe concernant le poste de la direction générale.

Le maire remercie l'assistance.

19. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 20h44, clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim